

INTERPROFESSION DU LAIT

BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE

**Pourquoi les objectifs
climatiques sont
devenus une tâche du
secteur laitier**

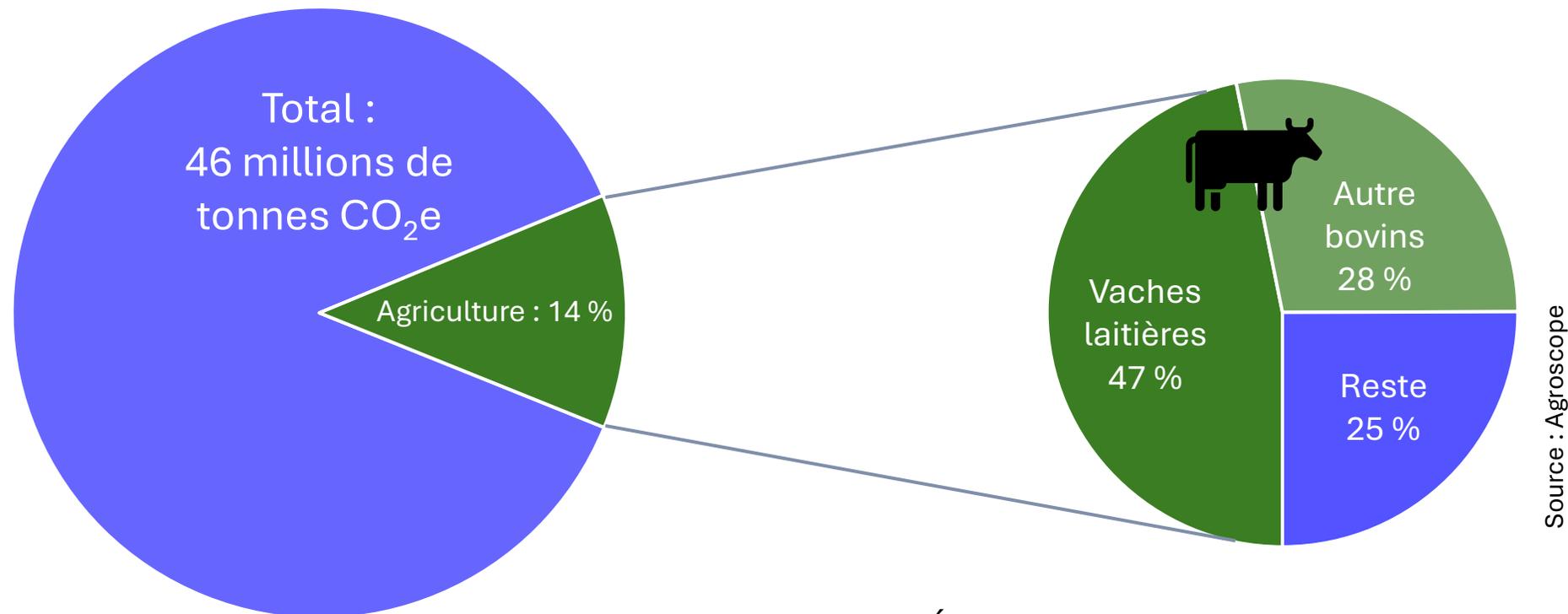
12^e Journée nationale en grandes cultures, Bienne
Michael Grossenbacher



Contenu

- Contexte
- Raisons et objectifs de l'engagement
- Priorités pour l'introduction du calculateur d'empreinte climatique de l'IP Lait
- Perspectives

Contexte



Émissions en Suisse par année

Émissions de l'agriculture Suisse par année :
~ 6,5 millions de tonnes CO₂e

Source : Agroscope

Le secteur bovin doit assumer ses responsabilités et fait partie de la solution.

Raisons de l'engagement dans le domaine du climat

- Volonté de la branche de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Monitoring de la durabilité des entreprises cotées en bourse en tenant compte des fournisseurs
- Objectifs des transformateurs et des détaillants : p. ex. SBTi
 - Constat que l'entreprise ne peut pas atteindre ces objectifs seule
 - Réduction notamment nécessaire à l'échelon de la production pour atteindre les objectifs fixés dans le secteur bovin
- Programmes incitatifs étatiques pour les entreprises (allègements fiscaux, rapport de durabilité)

Objectifs de l'engagement dans le domaine du climat

Recensement des émissions de GES des exploitations laitières suisses au moyen d'un calculateur standard d'empreinte climatique. La valeur obtenue sensibilise les chef-fe-s d'exploitation au sujet du climat et sert de base pour les futures réductions de GES de la filière du lait. En tant que branche, nous élaborons ainsi la base nécessaire et pouvons montrer les progrès.

Éléments clés de la solution visée

- Le calculateur KLIR devient le **calculateur standard** du secteur laitier.
- **Un calculateur par exploitation** ; reconnaissance d'autres calculateurs sur la base d'éléments scientifiques
- **Résultat** : émissions de GES en g par kg de lait
- **Indemnité** : 1 ct par kg de lait « climat »
- L'utilisation du calculateur d'empreinte climatique et l'achat de lait « climat » sont **facultatifs**.
- **Base** : moyenne des 3 premières années du calcul
- **Objectifs de la branche** : réduction des émissions de GES par kg de lait :
 - 10 % après 5 ans
 - 20 % après 10 ans
- **Mise en place** : juillet 2025 phase 1 – janvier 2026 phase 2

Priorités pour la réalisation

- Objectivité selon KLIR
- Calculateur facile à utiliser
- Reprise d'autant de données disponibles que possible (rattachement de systèmes tiers)
- Soutien des familles paysannes avec des vidéos d'instruction, des conseils et un soutien
- Campagne pour motiver les familles paysannes à participer

Développement de la solution sectorielle

D'autres branches souhaitant utiliser le calculateur d'empreinte climatique de l'IP Lait sont les bienvenues :

- Synergies et baisse des coûts pour tout le monde ;
- Système uniforme et facilité d'utilisation en découlant pour les utilisateurs ;
- Bilan de toute l'exploitation → crédibilité.

De nombreuses initiatives sont en cours ; une coordination est nécessaire pour éviter un développement « sauvage ».

Merci de votre attention.